

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL

Le Mercredi Sept Février Deux Mil Vingt Quatre à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical du SIVU de l'Enfance, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de André-Jean VIEAU.

ETAIENT PRESENTS : Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Florent CAILLET, Mélanie COTTINEAU, André-Jean VIEAU, Camille FRESNEAU, Séverine LENOBLE, Delphine CLOUET, Christelle PHILIPPEAU, Freddy SOURISSEAU, Jean-François ORHON, Patrick BUCHET, Amélie CORNILLEAU, et Isabelle LEFOL-ANDRE.

ETAIENT EXCUSES : Julie AUBRY, Nadia KNOEPFFLER, Christophe GRANGE, Aurélie LARNAUD, Solenne HAMEL-GUITTON et Cyrielle GRIMAUULT

ETAIENT ABSENTS : Katharina THOMAS

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Mélanie COTTINEAU est désignée secrétaire de séance.

POUVOIRS : Il est donné lecture des pouvoirs de : Julie AUBRY à André-Jean VIEAU, Nadia KNOEPFFLER à Jean-François ORHON, Christophe GRANGE à Amélie CORNILLEAU, Aurélie LARNAUD à Patrick BUCHET et Cyrielle GRIMAUULT à Isabelle LEFOL-ANDRE

Objet de la délibération

Convocation le 1er février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 21

Nombre de conseillers présents ou représentés : 19

Publié le 9 février 2024

2024-004 FINANCES - EXERCICE 2023 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF**Rapporteur : André-Jean VIEAU**

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-31, L.2122-21 et L.2313-1 et 2,

VU les états des engagements reportés en dépenses et recettes d'investissement annexés à la présente délibération,

VU le rapport de présentation du compte administratif 2023 et du budget primitif 2024 joint à la présente délibération,

VU le document de synthèse reprenant une comparaison des exercices 2023 et 2024 annexé à la présente délibération,

CONSIDERANT le document technique du compte administratif 2023 soumis à l'assemblée délibérante, respectant la nomenclature budgétaire et comptable M14 ;

CONSIDERANT l'approche synthétique de l'exécution 2023 :

	Dépenses	Recettes	Résultat
1 - Résultats reportés			
a/ Fonctionnement (c/002)		189 228,39 €	189 228,39 €
b/ Investissement (c/001)	51 320,19 €		51 320,19 €
2 - Opérations de l'exercice			
a/ Fonctionnement	1 321 703,85 €	1 443 654,43 €	121 950,58 €
<i>mouvements réels</i>	1 313 716,99 €	1 443 654,43 €	129 937,44 €
<i>mouvements d'ordre</i>	7 986,86 €	- €	7 986,86 €
b/ Investissement	90 545,58 €	68 276,11 €	22 269,47 €
<i>mouvements réels</i>	90 545,58 €	23 313,56 €	67 232,02 €
<i>mouvements d'ordre</i>	- €	7 986,86 €	7 986,86 €
<i>affectation n-1 (C/1068)</i>		36 975,69 €	36 975,69 €
3 - Totaux d'exécution du budget (1+2)			
a/ Fonctionnement	1 321 703,85 €	1 632 882,82 €	311 178,97 €
b/ Investissement	141 865,77 €	68 276,11 €	73 589,66 €
4 - RESULTATS BRUTS DE CLOTURE			237 589,31 €
5 - Restes à réaliser			
a/ Fonctionnement			- €
b/ Investissement	1 291,18 €	20 000,00 €	18 708,82 €
c/ Global	1 291,18 €	20 000,00 €	18 708,82 €
6 - RESULTATS NETS DE CLOTURE (4+5)			256 298,13 €
a/ Fonctionnement	1 321 703,85 €	1 632 882,82 €	311 178,97 €
b/ Investissement	143 156,95 €	88 276,11 €	54 880,84 €

Il est proposé que le Conseil syndical, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :

Présents ou représentés : 18

Votants : 18

Abstentions : 0

Exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

ELISE Amélie CORNILLEAU pour présider la séance au cours de laquelle le compte administratif du Président est débattu, conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT.

DONNE ACTE de la présentation du compte administratif tel qu'il a été résumé.

CONSTATE aussi bien pour la comptabilité principale que pour les comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan, de sortie, aux débits et aux crédits portée à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés préalablement.

AUTORISE monsieur le Président à signer tout document afférent à cette décision.

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,
André-Jean VIEAU
Pour le Président et par délégation
La directrice générale des services
Christine PRIGENT

Transmission sur le site internet le :
Transmission au contrôle de légalité le :

09 FEV. 2024



ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTEES - EXERCICE 2023

Etablissement : SIVU
Budget : BP - SIVU DE L'ENFANCE

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	N° de commande Marché / Contrat	Montant engagé
2184	2023000226	Maison de l'Enfance - investissement divers	WESCO			
TOTAL						1 291,18

Désignation de l'établissement SIVU Comptable assignataire	ARRETE A LA SOMME DE mille deux cent quatre vingt un euros et dix huit centimes	Signature  	A Ancenis Saint Géréon Le 12 Janvier 2024 Le Président André-Jean VIEAU
--	--	---	--

ETAT DES ENGAGEMENTS DE RECETTES REPORTES - EXERCICE 2023

Etablissement : SIVU
Budget : BP - SIVU DE L'ENFANCE

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant HT/PPG
1318	2022000006	SUBVENTION AMENAGEMENTS MAISON DE L'ENFANCE	CAF DE LOIRE ATLANTIQUE	18/01/2023		20 000.00
TOTAL						20 000.00

Désignation de l'établissement SIVU Comptable assignataire	ARRETE A LA SOMME DE vingt mille Euros	* 	A Ancenis Saint Géréon Le 12 Janvier 2024 Le Président André JEAN VIEAU
--	---	--	--

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- SIVU (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25440268800017

POSTE COMPTABLE : Service De Gestion Comptable

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BP - SIVU DE L'ENFANCE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	30
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A4 - Etat des provisions	33
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	36
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	37
A10.3 - Opérations liées aux cessions	39
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	40

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	41
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	44

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 44003	SIVU BP - SIVU DE L'ENFANCE	CA 2023
---------------------	--------------------------------	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	18760
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	70.03	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	76.95	
4	Dépenses d'équipement brut/population	2.22	
5	Encours de dette/population	2.72	
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	83.27%	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	94.38%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	2.89%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	3.53%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 321 703,85	G	1 443 654,43
	Section d'investissement	B	90 545,58	H	68 276,11

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	189 228,39 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	51 320,19 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 463 569,62	= G+H+I+J	1 701 158,93
---------------------------------------	-----------	---------------------	-----------	---------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 291,18	L	20 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 291,18	= K+L	20 000,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 321 703,85	= G+I+K	1 632 882,82
	Section d'investissement	= B+D+F	143 156,95	= H+J+L	88 276,11
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 464 860,80	= G+H+I+J+K+L	1 721 158,93

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 291,18	L	20 000,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	1 291,18	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	259 645,46	192 099,33	18 900,89	0,00	48 645,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 141 500,00	1 092 122,27	1 830,06	0,00	47 547,67
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 500,00	5 336,46	0,00	0,00	2 163,54
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 408 645,46	1 289 558,06	20 730,95	0,00	98 356,45
66	Charges financières	4 500,00	3 320,56	0,00	0,00	1 179,44
67	Charges exceptionnelles	45 400,00	107,42	0,00	0,00	45 292,58
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	300,00	0,00			300,00
022	Dépenses imprévues	6 300,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 465 145,46	1 292 986,04	20 730,95	0,00	151 428,47
023	Virement à la section d'investissement (2)	69 154,54				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	9 700,00	7 986,86			1 713,14
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		78 854,54	7 986,86			70 867,68
TOTAL		1 544 000,00	1 300 972,90	20 730,95	0,00	222 296,15
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,00	14 599,42	0,00	0,00	-4 599,42
70	Produits services, domaine et ventes div	348 000,00	366 076,44	0,00	0,00	-18 076,44
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	991 771,61	1 029 928,37	31 500,00	0,00	-69 656,76
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 501,49	0,00	0,00	-1 501,49
Total des recettes de gestion courante		1 349 771,61	1 412 105,72	31 500,00	0,00	-93 834,11
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	48,71	0,00	0,00	-48,71
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 349 771,61	1 412 154,43	31 500,00	0,00	-93 882,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 000,00	0,00			5 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 000,00	0,00			5 000,00
TOTAL		1 354 771,61	1 412 154,43	31 500,00	0,00	-88 882,82
Pour information		(3) 189 228,39				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 028,28	12 624,00	0,00	2 404,28
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 986,33	29 091,94	1 291,18	9 603,21
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	55 014,61	41 715,94	1 291,18	12 007,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 900,00	48 829,64	0,00	70,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 640,20			
	Total des dépenses financières	50 540,20	48 829,64	0,00	1 710,56
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	105 554,81	90 545,58	1 291,18	13 718,05
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	5 000,00	0,00		5 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 000,00	0,00		5 000,00
	TOTAL	110 554,81	90 545,58	1 291,18	18 718,05
	Pour information	(2) 51 320,19			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	40 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	40 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	6 044,77	3 313,56	0,00	2 731,21
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	36 975,69	36 975,69	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	43 020,46	40 289,25	0,00	2 731,21
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	83 020,46	60 289,25	20 000,00	2 731,21
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	69 154,54			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	9 700,00	7 986,86		1 713,14
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	78 854,54	7 986,86		70 867,68
	TOTAL	161 875,00	68 276,11	20 000,00	73 598,89

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts <small>(BP+DM+RAR N-1)</small>	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	211 000,22		211 000,22
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 093 952,33		1 093 952,33
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 336,46		5 336,46
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	3 320,56	0,00	3 320,56
67	Charges exceptionnelles	107,42	0,00	107,42
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	7 986,86	7 986,86
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 313 716,99	7 986,86	1 321 703,85
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	48 829,64	0,00	48 829,64
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	12 624,00	0,00	12 624,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	29 091,94	0,00	29 091,94
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	90 545,58	0,00	90 545,58
	Pour information			51 320,19
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			51 320,19

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	14 599,42		14 599,42
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	366 076,44		366 076,44
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 061 428,37		1 061 428,37
75	Autres produits de gestion courante	1 501,49	0,00	1 501,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	48,71	0,00	48,71
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 443 654,43	0,00	1 443 654,43
	Pour information			189 228,39
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 313,56	0,00	3 313,56
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	36 975,69		36 975,69
13	Subventions d'investissement	20 000,00	0,00	20 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		7 986,86	7 986,86
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	60 289,25	7 986,86	68 276,11
	Pour information			0,00
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	259 645,46	192 099,33	18 900,89	0,00	48 645,24
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	46 500,00	36 897,26	4 843,33	0,00	4 759,41
60611	Eau et assainissement	2 515,46	1 194,50	0,00	0,00	1 320,96
60612	Energie - Electricité	23 101,00	19 041,20	4 059,05	0,00	0,75
60622	Carburants	400,00	174,54	175,46	0,00	50,00
60623	Alimentation	29 290,00	23 697,35	3 360,38	0,00	2 232,27
60628	Autres fournitures non stockées	7 870,00	5 792,93	593,45	0,00	1 483,62
60631	Fournitures d'entretien	3 300,00	2 669,81	0,00	0,00	630,19
60632	Fournitures de petit équipement	5 300,00	3 430,55	680,69	0,00	1 188,76
60636	Vêtements de travail	800,00	247,69	0,00	0,00	552,31
6064	Fournitures administratives	1 000,00	522,59	175,00	0,00	302,41
6135	Locations mobilières	4 730,00	2 755,96	340,00	0,00	1 634,04
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 930,00	11 665,81	1 261,49	0,00	2,70
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 200,00	1 204,41	0,00	0,00	995,59
6156	Maintenance	11 599,00	3 335,76	0,00	0,00	8 263,24
6168	Autres primes d'assurance	3 918,00	3 917,41	0,00	0,00	0,59
6182	Documentation générale et technique	441,00	320,99	120,00	0,00	0,01
6184	Versements à des organismes de formation	2 909,00	2 908,17	0,00	0,00	0,83
6185	Frais de colloques et de séminaires	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6188	Autres frais divers	33 900,00	28 876,11	2 597,21	0,00	2 426,68
6226	Honoraires	1 500,00	401,17	0,00	0,00	1 098,83
6236	Catalogues et imprimés	4 600,00	1 676,76	0,00	0,00	2 923,24
6247	Transports collectifs	12 090,00	8 754,53	631,50	0,00	2 703,97
6256	Missions	3 250,00	3 080,87	0,00	0,00	169,13
6257	Réceptions	150,00	39,20	25,00	0,00	85,80
6262	Frais de télécommunications	10 041,00	10 040,30	0,00	0,00	0,70
627	Services bancaires et assimilés	1 121,00	1 120,69	0,00	0,00	0,31
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 300,00	2 911,20	0,00	0,00	8 388,80
6284	Redevances pour services rendus	3 300,00	2 170,00	0,00	0,00	1 130,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	13 600,00	7 500,00	0,00	0,00	6 100,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	5 790,00	5 751,57	38,33	0,00	0,10
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 141 500,00	1 092 122,27	1 830,06	0,00	47 547,67
6218	Autre personnel extérieur	107 000,00	89 241,53	1 740,06	0,00	16 018,41
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 400,00	2 821,24	0,00	0,00	578,76
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	300,00	12,36	0,00	0,00	287,64
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 440,00	14 720,97	0,00	0,00	1 719,03
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 050,00	1 692,79	0,00	0,00	357,21
64111	Rémunération principale titulaires	379 545,00	377 350,71	0,00	0,00	2 194,29
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	14 050,00	12 522,12	0,00	0,00	1 527,88
64118	Autres indemnités titulaires	84 700,00	80 577,71	0,00	0,00	4 122,29
64131	Rémunérations non tit.	230 351,00	230 350,42	0,00	0,00	0,58
64138	Autres indemnités non tit.	372,00	371,40	0,00	0,00	0,60
6417	Rémunérations des apprentis	21 522,00	9 521,43	0,00	0,00	12 000,57
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	127 166,00	127 165,48	0,00	0,00	0,52
6453	Cotisations aux caisses de retraites	111 300,00	104 778,13	0,00	0,00	6 521,87
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 614,00	9 613,34	0,00	0,00	0,66
6455	Cotisations pour assurance du personnel	22 350,00	22 349,52	0,00	0,00	0,48
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 100,00	128,00	0,00	0,00	972,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	9 040,00	8 903,28	0,00	0,00	136,72
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 150,00	1,84	90,00	0,00	1 058,16
6488	Autres charges	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 500,00	5 336,46	0,00	0,00	2 163,54
6518	Autres	1 200,00	999,00	0,00	0,00	201,00
6541	Créances admises en non-valeur	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00
6542	Créances éteintes	550,00	0,00	0,00	0,00	550,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	5 000,00	4 335,77	0,00	0,00	664,23
65888	Autres	0,00	1,69	0,00	0,00	-1,69
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 408 645,46	1 289 558,06	20 730,95	0,00	98 356,45
66	Charges financières (b)	4 500,00	3 320,56	0,00	0,00	1 179,44
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 500,00	3 320,56	0,00	0,00	179,44
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	45 400,00	107,42	0,00	0,00	45 292,58
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	400,00	107,42	0,00	0,00	292,58

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
678	Autres charges exceptionnelles	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
022	Dépenses imprévues (e)	6 300,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 465 145,46	1 292 986,04	20 730,95	0,00	151 428,47
023	Virement à la section d'investissement	69 154,54	0,00			69 154,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	9 700,00	7 986,86			1 713,14
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	9 700,00	7 986,86			1 713,14
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		78 854,54	7 986,86			70 867,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		78 854,54	7 986,86			70 867,68
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 544 000,00	1 300 972,90	20 730,95	0,00	222 296,15
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						iii
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,00	14 599,42	0,00	0,00	-4 599,42
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	14 599,42	0,00	0,00	-4 599,42
70	Produits services, domaine et ventes div	348 000,00	366 076,44	0,00	0,00	-18 076,44
7066	Redevances services à caractère social	348 000,00	366 076,44	0,00	0,00	-18 076,44
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	991 771,61	1 029 928,37	31 500,00	0,00	-69 656,76
744	FCTVA	1 000,00	463,78	0,00	0,00	536,22
74718	Autres participations Etat	0,00	4 941,00	0,00	0,00	-4 941,00
7473	Participat° Départements	0,00	4 500,00	0,00	0,00	-4 500,00
74741	Participat° Communes du GFP	557 706,94	557 706,94	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	433 064,67	462 316,65	31 500,00	0,00	-60 751,98
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 501,49	0,00	0,00	-1 501,49
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1 501,49	0,00	0,00	-1 501,49
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 349 771,61	1 412 105,72	31 500,00	0,00	-93 834,11
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	48,71	0,00	0,00	-48,71
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	15,79	0,00	0,00	-15,79
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	32,92	0,00	0,00	-32,92
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 349 771,61	1 412 154,43	31 500,00	0,00	-93 882,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	5 000,00	0,00			5 000,00
722	Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00			5 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 000,00	0,00			5 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 354 771,61	1 412 154,43	31 500,00	0,00	-88 882,82
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		189 228,39				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	15 028,28	12 624,00	0,00	2 404,28
2031	Frais d'études	15 028,28	12 624,00	0,00	2 404,28
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	39 986,33	29 091,94	1 291,18	9 603,21
2135	Installations générales, agencements	24 687,03	19 327,50	0,00	5 359,53
2183	Matériel de bureau et informatique	2 672,93	526,29	0,00	2 146,64
2184	Mobilier	5 541,62	2 153,80	1 291,18	2 096,64
2188	Autres immobilisations corporelles	7 084,75	7 084,35	0,00	0,40
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		55 014,61	41 715,94	1 291,18	12 007,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 900,00	48 829,64	0,00	70,36
1641	Emprunts en euros	48 900,00	48 829,64	0,00	70,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 640,20			
Total des dépenses financières		50 540,20	48 829,64	0,00	1 710,56
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		105 554,81	90 545,58	1 291,18	13 718,05
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 000,00	0,00		5 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	5 000,00	0,00		5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00		5 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 000,00	0,00		5 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		110 554,81	90 545,58	1 291,18	18 718,05
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		51 320,19			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	40 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	40 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		40 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	43 020,46	40 289,25	0,00	2 731,21
10222	FCTVA	6 044,77	3 313,56	0,00	2 731,21
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	36 975,69	36 975,69	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		43 020,46	40 289,25	0,00	2 731,21
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		83 020,46	60 289,25	20 000,00	2 731,21
021	Virement de la sect° de fonctionnement	69 154,54			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	9 700,00	7 986,86		1 713,14
28183	Matériel de bureau et informatique	4 200,00	3 661,60		538,40
28184	Mobilier	1 000,00	840,60		159,40
28188	Autres immo. corporelles	4 500,00	3 484,66		1 015,34
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		78 854,54	7 986,86		70 867,68
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		78 854,54	7 986,86		70 867,68
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		161 875,00	68 276,11	20 000,00	73 598,89
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB6900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					700 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					700 000,00									
MON225206	DEXIA CREDIT LOCAL	01/12/2004	01/12/2004	01/01/2005	700 000,00	F		4,280	4,280		M	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dates à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					700 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		50 961,26				48 829,64	3 320,58	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		50 961,26				48 829,64	3 320,58	0,00	0,00	
MONZ25206		0,00	A-1	50 961,26	1,00	F	0,000	48 829,64	3 320,58	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		50 961,26				48 829,64	3 320,58	0,00	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - CA - 2023

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant d0 au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant d0
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant d0 couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 86111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - CA - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	50 961,26	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - CA - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : Trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des Intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
					Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
							Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total											0,09	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autrès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autrès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 300 €			14/03/2013
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	14/03/2013
L	Voitures	5	14/03/2013
L	Camions et véhicules industriels	5	14/03/2013
L	Mobiliers	10	14/03/2013
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	14/03/2013
L	Matériel informatique	3	14/03/2013
L	Matériels classiques	5	14/03/2013
L	Coffre-fort	10	14/03/2013
L	Installations et appareils de chauffage	10	14/03/2013
L	Appareils de levage - ascenseurs	20	14/03/2013
L	Equipement des cuisines	10	14/03/2013
L	Installations de voiries	5	14/03/2013
L	Plantations	15	14/03/2013
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	14/03/2013
L	Bâtiments légers, abris	10	14/03/2013
L	Agencements et aménagements de bâtiments installations électriques	15	14/03/2013
L	Installations téléphoniques	5	14/03/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		288,00	288,00	0,00	288,00
Créances douteuses	0,00	16/06/2021	288,00	288,00	0,00	288,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		288,00	288,00	0,00	288,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		50 540,20	48 829,64
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		48 900,00	48 829,64
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	48 900,00	48 829,64
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 640,20	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 640,20	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	48 829,64	1 291,18	51 320,19	101 441,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		84 899,31	11 300,42
Ressources propres externes de l'année (a)		6 044,77	3 313,56
10222	FCTVA	6 044,77	3 313,56
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		78 854,54	7 986,86
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28183	Matériel de bureau et informatique	4 200,00	3 661,60
28184	Mobilier	1 000,00	840,60
28188	Autres immo. corporelles	4 500,00	3 484,66
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	69 154,54	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	11 300,42	20 000,00	0,00	36 975,69	68 276,11

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	101 441,01
Ressources propres disponibles	IV	68 276,11
Solde	V = IV – II (3)	-33 164,90

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
19/01/2023	2 Fauteuils multi-accueil	917,76	0,00	10
16/02/2023	Ecran PC fixe p/Croq'Loisirs	156,50	0,00	3
15/03/2023	Tables basses à roulettes RPE	451,06	0,00	10
28/03/2023	Travaux Maison de l'Enfance 2023	19 327,50	0,00	15
04/04/2023	Diagnostic toiture/thermique ME	12 624,00	0,00	0
11/04/2023	Nettoyeur vapeur RPE	442,80	0,00	5
11/05/2023	Lave linge p/multi-accueil	1 198,99	0,00	5
17/05/2023	Armoire froide p/multi-accueil	2 406,00	0,00	5
09/06/2023	Ecran et bras articulés MA	234,79	0,00	1
23/06/2023	Multi accueil - Ecran accueil	135,00	0,00	1
23/06/2023	Fauteuil ergonomique multi-accueil	406,68	0,00	10
25/07/2023	Fauteuil de bureau ALSH	378,30	0,00	10
01/08/2023	Aspirateur multi services	143,97	0,00	1
09/08/2023	Matériel p/camps ALSH	423,95	0,00	5
18/09/2023	Bâche bac à sable Maison Enfance	149,84	0,00	1
28/09/2023	Tente cabanon ALSH	1 108,00	0,00	5
23/10/2023	Investissements divers MA	1 210,80	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		41 715,94	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
11/08/2023	Ventilateur Tristar RAM	64,99	1	64,99	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	ORDI PORTABLE ACC.MERC 000035	291,59	3	291,59	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	PC MULTI ACCUEIL 000036	987,30	3	987,30	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	DISQUE DUR EXTERNE RAM 000037	44,99	3	44,99	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	DISQUE DUR EXTERNE MULTI AC 38	45,00	3	45,00	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Jeux éducatifs RAM 000039	319,19	5	319,19	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	1 poste bureautique MA 000047	1 694,20	3	1 694,20	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	2 postes bureautiqueRAM 000048	3 388,40	3	3 388,40	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Logi ges*MIKADO halte 000003	5 425,67	2	5 425,67	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Logiciel gest* Mentalo 000004	2 339,43	2	2 339,43	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Crayon/douchette Halte 000007	1 079,39	3	1 079,39	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Maté.info. Mais.Enfance 000008	3 195,71	3	3 195,71	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Photocopieur Mais.Enf.000009	1 435,20	5	1 435,20	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Ordinateur Multi-Accu 000010	1 431,61	3	1 431,61	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Ordinateur imprî RAM 000011	1 963,71	3	1 963,71	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Ordi Impri. Multi Ac 000012	1 963,71	3	1 963,71	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Ordinateur portable RAM 000013	1 827,80	3	1 827,80	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	PC Ecran MULTI ACCUEIL 000014	754,92	3	754,92	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	PC ECRAN RAM 000015	754,91	3	754,91	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	ORDI PORTABLE CLSH 000016	592,01	3	592,01	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	DISQUE DUR EXTERNE RAM 00017	155,48	3	155,48	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Imprimante RAM MULTI AC 000018	397,07	5	397,07	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Mobilier(Armoire bur)000019	2 978,94	10	2 978,94	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Mobilier enf.Muli Ac 000020	12 069,84	10	12 069,84	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Mobilier espace bébés 000021	3 721,48	10	3 721,48	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Banquette 2 places Maison 0022	322,92	10	322,92	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Mobiliers(table/chaises) 0023	1 538,36	10	1 538,36	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Lit,mateles,roues lit 000024	982,63	10	982,63	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Table 4 chaises enfants 000025	505,19	10	505,19	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Mobilier bureau RAM 000026	782,18	10	782,18	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Mobilier RAM 00027	5 909,97	10	5 909,97	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
11/08/2023	Lave-linge Sèche-linge 000028	1 449,98	5	1 449,98	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Lave-linge Maison Enf 000029	2 978,04	5	2 978,04	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Mat.cuisine MULTI AC 000030	2 169,35	5	2 169,35	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Jeux éducatifs MULTI AC 000031	107,60	5	107,60	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	baignoire+table ronde 000032	739,67	5	739,67	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	Sèche-linge MULTI 000033	505,00	5	505,00	0,00	0,00	0,00
11/08/2023	LAVE LINGE MULTI ACC 000034	505,00	5	505,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		67 418,43					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> Amicale du personnel territorial Ancenis-Saint-Géréon 4 025,77 SOS Urgences garde d'enfants 310,00 <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	4 335,77	

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - CA - 2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	1,14	1,14	1,14	0,00	1,14
Adjoint administratif	C	0,00	0,50	0,50	0,50	0,00	0,50
Adjoint administratif principal de 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 2e classe	C	0,00	0,64	0,64	0,64	0,00	0,64
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 2e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	1,07	2,07	2,07	0,00	2,07
Adjoint technique	C	1,00	1,07	2,07	2,07	0,00	2,07
Adjoint technique principal de 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ere classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	5,65	9,65	7,22	0,00	7,22
ATSEM de 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM principal de 2e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	B	0,00	3,37	3,37	2,44	0,00	2,44
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants	A	4,00	1,39	5,39	3,89	0,00	3,89
Infirmier en soins généraux	A	0,00	0,89	0,89	0,89	0,00	0,89
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller des activités physiques et sportives	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur territorial des APS	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur territorial des APS principal de 1ere classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - CA - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (l)		3,26	5,31	8,57	7,57	0,00	7,57
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	4,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	C	0,00	1,31	1,31	1,31	0,00	1,31
Animateur	B	1,26	0,00	1,26	1,26	0,00	1,26
Animateur principal de 2e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service de PM	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + l + j + k)		8,26	13,17	21,43	18,00	0,00	18,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 64-53 du 26 janvier 1984 etc.

SIVU - BP - SIVU DE L'ENFANCE - CA - 2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-0 : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-1 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1* : absence de cadres d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aillés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AUBRY Julie	
AUNEAU Olivier	
BOUYER Arnaud	
BUCHET Patrick	
CAILLET Florent	
CLOUET Delphine	
CORNILLEAU Amélie	
COTTINEAU Mélanie	
FRESNEAU Camille	
GRANGE Christophe	
GRIMAULT Cyrielle	
HAMEL-GUITTON Solenne	
KNOEPFFLER Nadia	
LARNAUD Aurélie	
LEFOL-ANDRE Isabelle	
LENOBLE Séverine	
ORHON Jean-François	
PHILIPPEAU Christelle	
SOURISSEAU Freddy	
THOMAS Katharina	
VIEAU André-Jean	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
RECETTES	1 485 474,22	1 544 000,00	1 632 882,82	1 642 610,00
<i>Opérations réelles</i>	1 484 096,95	1 539 000,00	1 632 882,82	1 642 610,00
013 Atténuations de charges	17 893,84	10 000,00	14 599,42	10 000,00
70 Produits des services	328 307,67	348 000,00	366 076,44	355 000,00
74 Dotations CAF, MSA, autres collectivités	449 962,29	434 064,67	503 721,43	466 671,52
74 Contributions des communes membres	487 746,99	557 706,94	557 706,94	561 997,77
75 Produits divers de gestion courante	1 210,80	0,00	1 501,49	0,00
77 Produits exceptionnels	71,39	0,00	48,71	0,00
002 Excédent antérieur reporté	198 903,97	189 228,39	189 228,39	248 940,71
<i>Opérations d'ordre</i>	1 377,27	5 000,00	0,00	0,00
042 Travaux en régie	1 377,27	5 000,00	0,00	0,00
DEPENSES	1 259 270,14	1 544 000,00	1 321 703,85	1 642 610,00
<i>Opérations réelles</i>	1 251 868,96	1 465 145,46	1 313 716,99	1 578 023,56
011 Charges à caractère général	184 676,36	259 645,46	211 000,22	267 933,56
012 Charges de personnel	1 055 556,69	1 141 500,00	1 093 952,33	1 210 000,00
65 Autres charges de gestion courante	6 201,09	7 500,00	5 336,46	97 490,00
66 Frais financiers	5 362,82	4 500,00	3 320,56	1 200,00
67 Charges exceptionnelles	72,00	45 400,00	107,42	400,00
68 Dotations aux provisions	0,00	300,00	0,00	1 000,00
022 Dépenses imprévues	0,00	6 300,00	0,00	0,00
<i>Opérations d'ordre</i>	7 401,18	78 854,54	7 986,86	64 586,44
023 Virement à la section d'investissement	0,00	69 154,54	0,00	54 886,44
042 Dotations aux amortissements	7 401,18	9 700,00	7 986,86	9 700,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	226 204,08	0,00	311 178,97	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT				
RECETTES	47 535,15	161 875,00	68 276,11	132 730,00
<i>Opérations réelles</i>	40 133,97	83 020,46	60 289,25	68 143,56
10 Dotations, fonds divers et réserves	40 133,97	43 020,46	40 289,25	65 143,56
13 Subventions	0,00	40 000,00	20 000,00	3 000,00
001 Excédent d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Opérations d'ordre</i>	7 401,18	78 854,54	7 986,86	64 586,44
021 Virement à la section d'investissement	0,00	69 154,54	0,00	54 886,44
040 Dotations aux amortissements	7 401,18	9 700,00	7 986,86	9 700,00
DEPENSES	98 855,34	161 875,00	141 865,77	151 438,82
<i>Opérations réelles</i>	98 855,34	161 875,00	141 865,77	151 438,82
13 Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	46 796,90	48 900,00	48 829,64	51 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	15 028,28	12 624,00	801,74
21 Immobilisations corporelles	29 726,32	39 986,33	29 091,94	25 537,42
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	510,00
020 Dépenses imprévues	0,00	1 640,20	0,00	0,00
040 Travaux en régie	1 377,27	5 000,00	0,00	0,00
001 Déficit d'investissement reporté	20 954,85	51 320,19	51 320,19	73 589,66
RESULTAT DE L'EXERCICE	-51 320,19	0,00	-73 589,66	-18 708,82

CONTRIBUTION DES COMMUNES				
	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
Ancenis-Saint-Géréon	362 620,38	397 752,99	397 752,99	408 529,07
Vair-sur-Loire	89 411,19	118 777,84	118 777,84	111 403,08
La Roche-Blanche	23 706,14	31 013,02	31 013,02	24 743,83
Pouillé-les-Coteaux	12 009,28	10 163,09	10 163,09	17 321,79
TOTAL	487 746,99	557 706,94	557 706,94	561 997,77

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION	
Résultat de fonctionnement 2023	121 950,58
Résultat de fonctionnement 2022	189 228,39
A Résultat de fonctionnement total	311 178,97
Résultat d'investissement 2023	-22 269,47
Résultat d'investissement 2022	-51 320,19
B Résultat d'investissement total	-73 589,66
C Restes à réaliser 2023	18 708,82
A+B+C Résultat net global cumulé	256 298,13

	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
RECETTES	128 550,52	109 100,00	84 616,45	167 200,00
<i>Opérations réelles</i>	128 550,52	109 100,00	84 616,45	167 200,00
013 Atténuations de charges				
70 Produits des services				
74 Dotations CAF, MSA, autres collectivités	0,00	26 000,00	0,00	25 035,66
74 Contributions des communes membres	43 202,21	6 798,34	6 798,34	108 558,95
75 Produits divers de gestion courante	50,51		1 500,66	
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	15,79	0,00
002 Excédent antérieur reporté	85 297,80	76 301,66	76 301,66	33 605,39
<i>Opérations d'ordre</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Travaux en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	52 248,86	109 100,00	51 011,06	167 200,00
<i>Opérations réelles</i>	51 432,43	108 000,00	50 421,93	166 600,00
011 Charges à caractère général	17 779,76	15 900,00	17 865,42	19 000,00
012 Charges de personnel	32 852,02	45 200,00	32 083,69	61 000,00
65 Autres charges de gestion courante	800,65	600,00	472,82	85 600,00
66 Frais financiers	0,00	1 000,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	45 000,00	0,00	0,00
68 Dotations aux provisions	0,00	300,00	0,00	1 000,00
022 Dépenses imprévues				
<i>Opérations d'ordre</i>	816,43	1 100,00	589,13	600,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	500,00	0,00	0,00
042 Dotations aux amortissements	816,43	600,00	589,13	600,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	76 301,66	0,00	33 605,39	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT				
	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
RECETTES	1 790,17	1 100,00	626,42	600,00
<i>Opérations réelles</i>	973,74	0,00	37,29	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	973,74		37,29	
13 Subventions				
001 Excédent d'investissement reporté				0,00
<i>Opérations d'ordre</i>	816,43	1 100,00	589,13	600,00
021 Virement à la section d'investissement	0,00	500,00	0,00	0,00
040 Dotations aux amortissements	816,43	600,00	589,13	600,00
DEPENSES	973,74	1 100,00	-672,46	600,00
<i>Opérations réelles</i>	973,74	1 100,00	-672,46	600,00
13 Subventions				
16 Emprunts et dettes assimilées				
20 Immobilisations incorporelles				200,00
21 Immobilisations corporelles		1 916,43	143,97	1 698,88
23 Immobilisations en cours				
020 Dépenses imprévues				
001 Déficit d'investissement reporté	973,74	-816,43	-816,43	-1 298,88
RESULTAT DE L'EXERCICE	816,43	0,00	1 298,88	0,00

CONTRIBUTION DES COMMUNES				
	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
Ancenis-Saint-Géréon	30 227,40	4 762,34	4 762,34	75 883,23
Vair-sur-Loire	8 910,64	1 407,14	1 407,14	22 458,11
La Roche-Blanche	2 174,63	335,98	335,98	5 495,18
Pouillé-les-Coteaux	1 889,54	292,88	292,88	4 722,43
TOTAL	43 202,21	6 798,34	6 798,34	108 558,95

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION	
Résultat de fonctionnement 2023	-42 696,27
Résultat de fonctionnement 2022	76 301,66
A Résultat de fonctionnement total	33 605,39
Résultat d'investissement 2023	482,45
Résultat d'investissement 2022	816,43
B Résultat d'investissement total	1 298,88
C Restes à réaliser 2023	0,00
A+B+C Résultat net global cumulé	34 904,27

	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
RECETTES	11 230,95	23 300,00	22 882,24	21 460,00
<i>Opérations réelles</i>	11 230,95	23 300,00	22 882,24	21 460,00
013 Atténuations de charges				
70 Produits des services				
74 Dotations CAF, MSA, autres collectivités	5 500,00	15 564,67	15 146,91	10 935,86
74 Contributions des communes membres				0,00
75 Produits divers de gestion courante				
77 Produits exceptionnels				
002 Excédent antérieur reporté	5 730,95	7 735,33	7 735,33	10 524,14
<i>Opérations d'ordre</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Travaux en régie		0,00	0,00	0,00
DEPENSES	3 495,62	23 300,00	12 358,10	21 460,00
<i>Opérations réelles</i>	3 495,62	23 300,00	12 358,10	21 460,00
011 Charges à caractère général	2 756,72	13 200,00	6 897,21	14 500,00
012 Charges de personnel	738,90	3 800,00	5 460,89	2 750,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	4 210,00
66 Frais financiers				
67 Charges exceptionnelles				
68 Dotations aux provisions				
022 Dépenses imprévues		6 300,00	0,00	0,00
<i>Opérations d'ordre</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement				
042 Dotations aux amortissements				
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 735,33	0,00	10 524,14	0,00

	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
SECTION D'INVESTISSEMENT				
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Opérations réelles</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves				
13 Subventions				
001 Excédent d'investissement reporté				
<i>Opérations d'ordre</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement à la section d'investissement				
040 Dotations aux amortissements				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Opérations réelles</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions				
16 Emprunts et dettes assimilées				
20 Immobilisations incorporelles				
21 Immobilisations corporelles				
23 Immobilisations en cours				
020 Dépenses imprévues				
001 Déficit d'investissement reporté				
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	0,00

	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
CONTRIBUTION DES COMMUNES				
Ancenis-Saint-Géréon				
Vair-sur-Loire				
La Roche-Blanche				
Pouillé-les-Coteaux				
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION				
Résultat de fonctionnement 2023		2 788,81		
Résultat de fonctionnement 2022		7 735,33		
A Résultat de fonctionnement total		10 524,14		
Résultat d'investissement 2023		0,00		
Résultat d'investissement 2022		0,00		
B Résultat d'investissement total		0,00		
C Restes à réaliser 2023		0,00		
A+B+C Résultat net global cumulé		10 524,14		

	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
RECETTES	211 677,43	228 300,00	280 996,38	268 650,00
<i>Opérations réelles</i>	211 677,43	228 300,00	280 996,38	268 650,00
013 Atténuations de charges	379,08	0,00	36,42	0,00
70 Produits des services	101 608,13	100 000,00	118 167,80	110 000,00
74 Dotations CAF, MSA, autres collectivités	41 883,85	30 000,00	64 492,16	48 300,00
74 Contributions des communes membres	60 008,92	109 234,87	109 234,87	61 971,25
75 Produits divers de gestion courante	36,37		0,00	
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Excédent antérieur reporté	7 761,08	-10 934,87	-10 934,87	48 378,75
<i>Opérations d'ordre</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Travaux en régie		0,00	0,00	0,00
DEPENSES	222 612,30	228 300,00	232 617,63	268 650,00
<i>Opérations réelles</i>	222 559,53	227 800,00	232 564,86	267 950,00
011 Charges à caractère général	26 776,84	31 200,00	28 298,69	33 000,00
012 Charges de personnel	195 485,57	196 000,00	204 017,12	234 250,00
65 Autres charges de gestion courante	297,12	600,00	249,05	700,00
66 Frais financiers				
67 Charges exceptionnelles				
68 Dotations aux provisions				
022 Dépenses imprévues				
<i>Opérations d'ordre</i>	52,77	500,00	52,77	700,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	300,00	0,00	500,00
042 Dotations aux amortissements	52,77	200,00	52,77	200,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-10 934,87	0,00	48 378,75	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT				
RECETTES	250,50	502,23	52,77	700,00
<i>Opérations réelles</i>	197,73	2,23	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	197,73	2,23		
13 Subventions				
001 Excédent d'investissement reporté				
<i>Opérations d'ordre</i>	52,77	500,00	52,77	700,00
021 Virement à la section d'investissement	0,00	300,00	0,00	500,00
040 Dotations aux amortissements	52,77	200,00	52,77	200,00
DEPENSES	197,73	502,23	25,48	700,00
<i>Opérations réelles</i>	197,73	502,23	25,48	700,00
13 Subventions				
16 Emprunts et dettes assimilées				
20 Immobilisations incorporelles				
21 Immobilisations corporelles	0,00	555,00	78,25	727,29
23 Immobilisations en cours				
020 Dépenses imprévues				
001 Déficit d'investissement reporté	197,73	-52,77	-52,77	-27,29
RESULTAT DE L'EXERCICE	52,77	0,00	27,29	0,00

CONTRIBUTION DES COMMUNES				
	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
Ancenis-Saint-Géréon	29 334,31	55 210,92	55 210,92	32 974,33
Vair-sur-Loire	21 397,63	39 796,31	39 796,31	21 520,51
La Roche-Blanche	7 030,82	11 794,68	11 794,68	5 502,36
Pouillé-les-Coteaux	2 246,16	2 432,96	2 432,96	1 974,05
TOTAL	60 008,92	109 234,87	109 234,87	61 971,25

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION				
Résultat de fonctionnement 2023		59 313,62		
Résultat de fonctionnement 2022		-10 934,87		
A Résultat de fonctionnement total		48 378,75		
Résultat d'investissement 2023		-25,48		
Résultat d'investissement 2022		52,77		
B Résultat d'investissement total		27,29		
C Restes à réaliser 2023				
A+B+C Résultat net global cumulé		48 406,04		

		CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
RECETTES		328 424,48	367 700,00	368 191,44	348 100,00
<i>Opérations réelles</i>		<i>328 424,48</i>	<i>367 700,00</i>	<i>368 191,44</i>	<i>348 100,00</i>
013	Atténuations de charges	1 368,59	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	140 822,01	163 000,00	155 937,72	160 000,00
74	Dotations CAF, MSA, autres collectivités	61 840,96	51 500,00	59 053,72	50 600,00
74	Contributions des communes membres	70 598,61	120 335,44	120 335,44	70 067,10
75	Produits divers de gestion courante	172,23	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	70,69	0,00	0,00	0,00
002	Excédent antérieur reporté	53 551,39	32 864,56	32 864,56	67 432,90
<i>Opérations d'ordre</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
042	Travaux en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES		295 272,72	367 700,00	300 758,54	348 100,00
<i>Opérations réelles</i>		<i>293 205,59</i>	<i>365 100,00</i>	<i>298 419,11</i>	<i>345 700,00</i>
011	Charges à caractère général	69 649,95	88 750,00	68 826,75	86 650,00
012	Charges de personnel	222 208,05	274 000,00	228 519,20	257 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 275,59	2 050,00	965,74	1 750,00
66	Frais financiers				
67	Charges exceptionnelles	72,00	300,00	107,42	300,00
68	Dotations aux provisions				
022	Dépenses imprévues				
<i>Opérations d'ordre</i>		<i>2 067,13</i>	<i>2 600,00</i>	<i>2 339,43</i>	<i>2 400,00</i>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	200,00	0,00	0,00
042	Dotations aux amortissements	2 067,13	2 400,00	2 339,43	2 400,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		33 151,76	0,00	67 432,90	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT					
RECETTES		3 490,87	3 700,00	2 981,91	2 400,00
<i>Opérations réelles</i>		<i>1 423,74</i>	<i>1 100,00</i>	<i>642,48</i>	<i>0,00</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 423,74	1 100,00	642,48	
13	Subventions				
001	Excédent d'investissement reporté				
<i>Opérations d'ordre</i>		<i>2 067,13</i>	<i>2 600,00</i>	<i>2 339,43</i>	<i>2 400,00</i>
021	Virement à la section d'investissement	0,00	200,00	0,00	0,00
040	Dotations aux amortissements	2 067,13	2 400,00	2 339,43	2 400,00
DEPENSES		3 699,82	3 700,00	2 197,45	2 400,00
<i>Opérations réelles</i>		<i>3 699,82</i>	<i>3 700,00</i>	<i>2 197,45</i>	<i>2 400,00</i>
13	Subventions				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				200,00
21	Immobilisations corporelles	2 734,80	3 491,05	1 988,50	2 984,46
23	Immobilisations en cours				
020	Dépenses imprévues				
001	Déficit d'investissement reporté	965,02	208,95	208,95	-784,46
RESULTAT DE L'EXERCICE		-208,95	0,00	784,46	0,00

CONTRIBUTION DES COMMUNES				
	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
Ancenis-Saint-Géréon	43 413,89	77 453,18	77 453,18	37 282,06
Vair-sur-Loire	18 578,86	31 147,95	31 147,95	24 331,93
La Roche-Blanche	6 319,24	9 083,09	9 083,09	6 221,18
Pouillé-les-Coteaux	2 286,62	2 651,22	2 651,22	2 231,93
TOTAL	70 598,61	120 335,44	120 335,44	70 067,10

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION	
Résultat de fonctionnement 2023	34 568,34
Résultat de fonctionnement 2022	32 864,56
A Résultat de fonctionnement total	67 432,90
Résultat d'investissement 2023	575,51
Résultat d'investissement 2022	208,95
B Résultat d'investissement total	784,46
C Restes à réaliser 2023	
A+B+C Résultat net global cumulé	68 217,36

	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
RECETTES	143 528,07	129 600,00	172 326,39	154 300,00
<i>Opérations réelles</i>	<i>143 068,95</i>	<i>129 600,00</i>	<i>172 326,39</i>	<i>154 300,00</i>
013 Atténuations de charges	1 173,06	0,00	13 848,07	0,00
70 Produits des services				
74 Dotations CAF, MSA, autres collectivités	100 745,85	70 000,00	98 845,40	93 000,00
74 Contributions des communes membres	33 484,29	32 953,14	32 953,14	14 340,67
75 Produits divers de gestion courante	200,04		0,00	
77 Produits exceptionnels			32,92	
002 Excédent antérieur reporté	7 465,71	26 646,86	26 646,86	46 959,33
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>459,12</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
042 Travaux en régie	459,12	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	116 881,21	129 600,00	125 367,06	154 300,00
<i>Opérations réelles</i>	<i>115 755,26</i>	<i>128 100,00</i>	<i>123 970,89</i>	<i>152 800,00</i>
011 Charges à caractère général	14 852,25	24 900,00	16 063,00	26 500,00
012 Charges de personnel	100 198,19	102 400,00	107 196,62	125 000,00
65 Autres charges de gestion courante	704,82	800,00	711,27	1 300,00
66 Frais financiers				
67 Charges exceptionnelles				
68 Dotations aux provisions				
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>1 125,95</i>	<i>1 500,00</i>	<i>1 396,17</i>	<i>1 500,00</i>
023 Virement à la section d'investissement				
042 Dotations aux amortissements	1 125,95	1 500,00	1 396,17	1 500,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	26 646,86	0,00	46 959,33	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT				
	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
RECETTES	1 560,03	1 500,00	1 555,91	1 500,00
<i>Opérations réelles</i>	<i>434,08</i>	<i>0,00</i>	<i>159,74</i>	<i>0,00</i>
10 Dotations, fonds divers et réserves	434,08		159,74	
13 Subventions				
001 Excédent d'investissement reporté				
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>1 125,95</i>	<i>1 500,00</i>	<i>1 396,17</i>	<i>1 500,00</i>
021 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Dotations aux amortissements	1 125,95	1 500,00	1 396,17	1 500,00
DEPENSES	-3 074,66	-2 000,00	-3 690,88	1 500,00
<i>Opérations réelles</i>	<i>-3 074,66</i>	<i>-2 000,00</i>	<i>-3 690,88</i>	<i>1 500,00</i>
13 Subventions				
16 Emprunts et dettes assimilées				
20 Immobilisations incorporelles				200,00
21 Immobilisations corporelles	718,80	994,49	943,81	6 376,79
23 Immobilisations en cours				170,00
020 Dépenses imprévues		1 640,20	0,00	0,00
040 Travaux en régie	459,12	0,00	0,00	0,00
001 Déficit d'investissement reporté	-4 252,58	-4 634,69	-4 634,69	-5 246,79
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 634,69	3 500,00	5 246,79	0,00

CONTRIBUTION DES COMMUNES				
	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
Ancenis-Saint-Géréon	24 748,94	24 195,56	24 195,56	10 521,93
Vair-sur-Loire	6 062,94	5 904,29	5 904,29	2 568,90
La Roche-Blanche	1 135,87	1 530,21	1 530,21	671,94
Pouillé-les-Coteaux	1 536,54	1 323,08	1 323,08	577,90
TOTAL	33 484,29	32 953,14	32 953,14	14 340,67

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION	
Résultat de fonctionnement 2023	20 312,47
Résultat de fonctionnement 2022	26 646,86
A Résultat de fonctionnement total	46 959,33
Résultat d'investissement 2023	5 246,79
Résultat d'investissement 2022	4 634,69
B Résultat d'investissement total	9 881,48
C Restes à réaliser 2023	
A+B+C Résultat net global cumulé	56 840,81

	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
RECETTES	662 062,77	686 000,00	703 869,92	682 900,00
<i>Opérations réelles</i>	<i>661 144,62</i>	<i>681 000,00</i>	<i>703 869,92</i>	<i>682 900,00</i>
013 Atténuations de charges	14 973,11	10 000,00	714,93	10 000,00
70 Produits des services	85 877,53	85 000,00	91 970,92	85 000,00
74 Dotations CAF, MSA, autres collectivités	239 991,63	241 000,00	266 183,24	238 800,00
74 Contributions des communes membres	280 452,96	288 385,15	288 385,15	307 059,80
75 Produits divers de gestion courante	751,65		0,83	
77 Produits exceptionnels	0,70		0,00	
002 Excédent antérieur reporté	39 097,04	56 614,85	56 614,85	42 040,20
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>918,15</i>	<i>5 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
042 Travaux en régie	918,15	5 000,00	0,00	0,00
DEPENSES	568 759,43	686 000,00	599 591,46	682 900,00
<i>Opérations réelles</i>	<i>565 420,53</i>	<i>612 845,46</i>	<i>595 982,10</i>	<i>623 513,56</i>
011 Charges à caractère général	52 860,84	85 695,46	73 049,15	88 283,56
012 Charges de personnel	504 073,96	520 100,00	516 674,81	530 000,00
65 Autres charges de gestion courante	3 122,91	3 450,00	2 937,58	3 930,00
66 Frais financiers	5 362,82	3 500,00	3 320,56	1 200,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	100,00	0,00	100,00
68 Dotations aux provisions				
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>3 338,90</i>	<i>73 154,54</i>	<i>3 609,36</i>	<i>59 386,44</i>
023 Virement à la section d'investissement	0,00	68 154,54	0,00	54 386,44
042 Dotations aux amortissements	3 338,90	5 000,00	3 609,36	5 000,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	93 303,34	0,00	104 278,46	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT				
	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
RECETTES	40 443,58	155 072,77	63 059,10	127 530,00
<i>Opérations réelles</i>	<i>37 104,68</i>	<i>81 918,23</i>	<i>59 449,74</i>	<i>68 143,56</i>
10 Dotations, fonds divers et réserves	37 104,68	41 918,23	39 449,74	65 143,56
13 Subventions	0,00	40 000,00	20 000,00	3 000,00
001 Excédent d'investissement reporté				
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>3 338,90</i>	<i>73 154,54</i>	<i>3 609,36</i>	<i>59 386,44</i>
021 Virement à la section d'investissement	0,00	68 154,54	0,00	54 386,44
040 Dotations aux amortissements	3 338,90	5 000,00	3 609,36	5 000,00
DEPENSES	97 058,71	158 572,77	144 006,18	146 238,82
<i>Opérations réelles</i>	<i>97 058,71</i>	<i>158 572,77</i>	<i>144 006,18</i>	<i>146 238,82</i>
13 Subventions				
16 Emprunts et dettes assimilées	46 796,90	48 900,00	48 829,64	51 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	15 028,28	12 624,00	201,74
21 Immobilisations corporelles	26 272,72	33 029,36	25 937,41	13 750,00
23 Immobilisations en cours				340,00
020 Dépenses imprévues				
040 Travaux en régie	918,15	5 000,00	0,00	0,00
001 Déficit d'investissement reporté	23 070,94	56 615,13	56 615,13	80 947,08
RESULTAT DE L'EXERCICE	-56 615,13	-3 500,00	-80 947,08	-18 708,82

CONTRIBUTION DES COMMUNES				
	CA 2022	BUDGET GLOBAL 2023	CA 2023	BUDGET PRIMITIF 2024
Ancenis-Saint-Géréon	234 895,84	236 130,99	236 130,99	251 867,52
Vair-sur-Loire	34 461,12	40 522,15	40 522,15	40 523,63
La Roche-Blanche	7 045,58	8 269,06	8 269,06	6 853,17
Pouillé-les-Coteaux	4 050,42	3 462,95	3 462,95	7 815,48
TOTAL	280 452,96	288 385,15	288 385,15	307 059,80

RESULTATS CONSOLIDES AVANT AFFECTATION	
Résultat de fonctionnement 2023	47 663,61
Résultat de fonctionnement 2022	56 614,85
A Résultat de fonctionnement total	104 278,46
Résultat d'investissement 2023	-24 331,95
Résultat d'investissement 2022	-56 615,13
B Résultat d'investissement total	-80 947,08
C Restes à réaliser 2023	18 708,82
A+B+C Résultat net global cumulé	42 040,20



ANCENIS-SAINT-GÉREON
VAIR-SUR-LOIRE
POUILLÉ-LES-COTEAUX
LA ROCHE BLANCHE

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET PRIMITIF 2024 RAPPORT DE PRESENTATION

*Conseil syndical
Séance du 7 février 2024*

CA 2023 & BP 2024: *Préalable*

Chaque activité représente une part distincte dans le budget du SIVU de l'Enfance, avec des modes de financement différents.

Les éléments présentés ci-après viennent faciliter la compréhension du document joint en annexe, reprenant en détail les équilibres par activité.

Ce document expose par chapitre, en fonctionnement et en investissement, le budget global 2023, le compte administratif 2023 et le projet de budget primitif 2024.

Les grandes masses budgétaires du CA 2023 sont présentées succinctement en début du document, avant d'être reprises dans le détail pour chacune des activités au stade de la présentation du BP 2024.





CA 2023 & BP 2024: *Préalable*

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'instruction budgétaire et comptable applicable au SIVU de l'enfance est désormais la M57, en lieu et place de la M14.

Les principaux changements induits par cette évolution :

- L'obligation d'approuver un règlement budgétaire et financier,
- La possibilité de voter le budget par nature avec une présentation fonctionnelle (objectif 2025),
- La faculté d'effectuer des virements de crédits entre chapitres, dans la limite maximale de 7,5 % des crédits ouverts,
- L'application de la règle du *prorata temporis* pour les amortissements d'immobilisations, avec des dérogations possibles,
- Une gestion hors budget des dépenses imprévues.



Réunion du conseil syndical | 7 février 2024



COMPTE ADMINISTRATIF 2023

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : fonctionnement

Administration générale + Parentalité + ALSH + Accueil mercredi + RPE + Multi-accueil

RECETTES REELLES DE L'EXERCICE



Taux de réalisation :
106,96 %

(102,08 % en 2022)

Taux de réalisation :
89,66 %

(91,14 % en 2022)

DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE



Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : investissement

Administration générale + Parentalité + ALSH + Accueil mercredi + RPE + Multi-accueil

RECETTES DE L'EXERCICE



Taux de réalisation :
54,53 %

Taux de réalisation :
91,26 %

DEPENSES DE L'EXERCICE



Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : résultats

Administration générale + Parentalité + ALSH + Accueil mercredi + RPE + Multi-accueil

RESULTATS 2023

Résultats N-1

Résultats de l'exercice

Restes à réaliser

Résultats cumulés

	Dépenses	Recettes	Résultat
1 - Résultats reportés			
a/ Fonctionnement (c/002)		189 228,39 €	189 228,39 €
b/ Investissement (c/001)	51 320,19 €	-	51 320,19 €
2 - Opérations de l'exercice			
a/ Fonctionnement	1 321 703,85 €	1 443 654,43 €	121 950,58 €
<i>mouvements réels</i>	1 313 716,99 €	1 443 654,43 €	129 937,44 €
<i>mouvements d'ordre</i>	7 986,86 €	- €	7 986,86 €
b/ Investissement	90 545,58 €	68 276,11 €	22 269,47 €
<i>mouvements réels</i>	90 545,58 €	23 313,56 €	67 232,02 €
<i>mouvements d'ordre</i>	- €	7 986,86 €	7 986,86 €
<i>affectation n-1 (C/106B)</i>		36 975,69 €	36 975,69 €
5 - Restes à réaliser			
a/ Fonctionnement			- €
b/ Investissement	1 291,18 €	20 000,00 €	18 708,82 €
c/ Global	1 291,18 €	20 000,00 €	18 708,82 €
6 - RESULTATS NETS DE CLOTURE (4+5)			256 298,11 €
a/ Fonctionnement	1 321 703,85 €	1 632 882,82 €	311 178,97 €
b/ Investissement	143 156,95 €	88 276,11 €	54 880,84 €

- o Multi-accueil
- o Solde subvention CAF sur la maison de l'enfance

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : affectation

Les contributions des communes étant déterminées sur la base de critères par activités du syndicat, l'affectation définitive du résultat de fonctionnement respecte cette analyse par secteur.

AFFECTATION 2023

OBLIGATOIRE

LIBRE

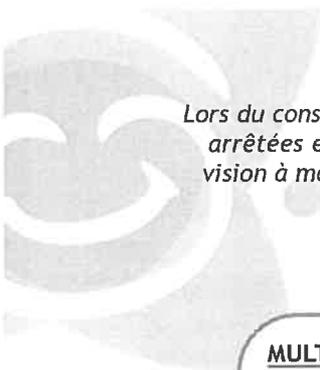
	Administration générale	Parentalité	Accueil du mercredi	Centres de loisirs	Relais petite enfance	Multi-accueil	SIVU de l'enfance
Excédent de fonctionnement à affecter	33 605,39 €	10 524,14 €	48 378,75 €	67 432,90 €	46 959,33 €	104 278,46 €	311 178,97 €
Résultat d'investissement	1 298,88 €	- €	27,29 €	784,46 €	5 246,79 €	80 947,08 €	73 589,66 €
+/- Solde des restes à réaliser	- €	- €	- €	- €	- €	18 708,82 €	18 708,82 €
= BESOIN DE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT	1 298,88 €	- €	27,29 €	784,46 €	5 246,79 €	62 238,26 €	54 880,84 €
Couverture de besoin de financement (c/106B)	- €	- €	- €	- €	- €	62 238,26 €	62 238,26 €
Financement complémentaire de l'investissement							- €
Report à nouveau de fonctionnement (c/002)	33 605,39 €	10 524,14 €	48 378,75 €	67 432,90 €	46 959,33 €	42 040,20 €	248 940,71 €

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024



BUDGET PRIMITIF 2024

Fonctionnement



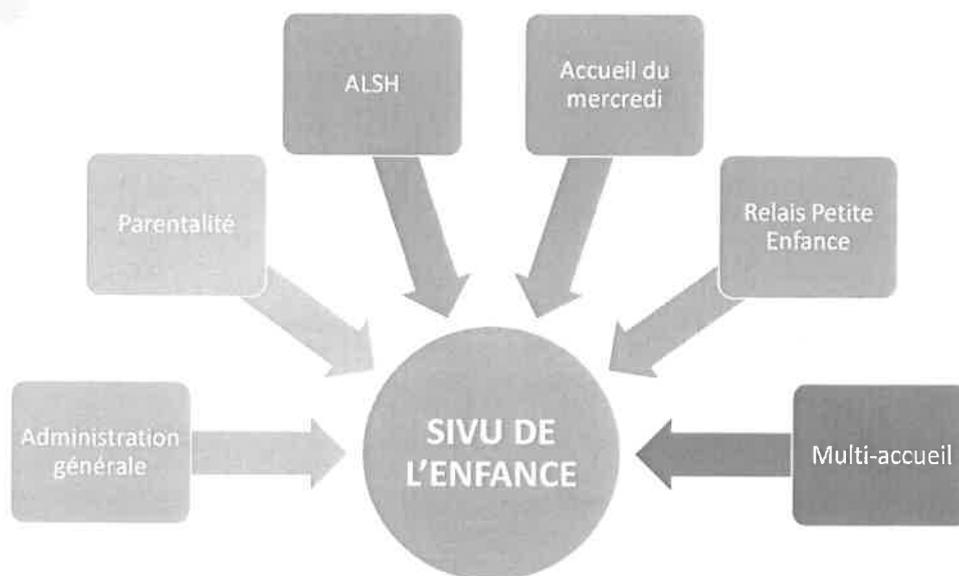
ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

Lors du conseil syndical du 13 décembre 2023, les orientations budgétaires pour 2024 ont été débattues et arrêtées en vue de l'établissement du budget primitif pour 2024. Ces éléments tiennent compte d'une vision à moyen terme de l'évolution des contributions des communes membres, au regard du niveau du résultat reporté.

MULTI-SECTEURS :

- Maintien de l'offre de services actuelle
- Intégration des mesures nationales en faveur du pouvoir d'achat, dont la prime exceptionnelle pouvoir d'achat
- Reconstitution en deux temps du fonds de roulement, avec comme cible 90 K€
- CAF : intégration du maintien des financements, via le bonus territoire, dans l'attente de la convention territoriale globalisée
- Maintien du principe de revalorisation des tarifs familles selon l'inflation

Un budget SIVU pour 6 activités



Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2024

Globalement, les crédits de fonctionnement confirment l'absence de développement des services offerts, mais une adaptation aux conséquences de l'inflation et des mesures nationales.

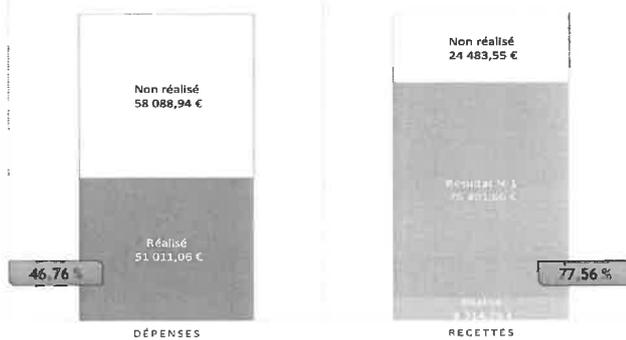
CHAPITRES	Budget global 2023	CA 2023	Restes à réaliser	BP 2024	VARIATION/BG 2023	
					en €	en %
RÉCETTES DE FONCTIONNEMENT	1 644 000,00	1 632 882,82	0,00	1 642 610,00	98 610,00	6,39%
013 - Atténuations de charges	10 000,00	14 599,42		10 000,00	0,00	0,0%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	348 000,00	366 076,44		366 000,00	7 000,00	2,0%
74 - Dotations CAF, MSA et autres	434 064,67	603 721,43		466 671,52	32 606,85	7,5%
74 - Contributions des communes membres	557 706,94	557 706,94		561 997,77	4 290,83	0,8%
75 - Autres produits de gestion courante	0,00	1 501,49		0,00	0,00	n.c.
Total des recettes de gestion courante	1 349 771,61	1 323 005,72	0,00	1 393 669,29	43 897,68	3,3%
76 - Produits financiers				0,00	0,00	n.c.
77 - Produits exceptionnels	0,00	48,71		0,00	0,00	n.c.
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	1 349 771,61	1 443 654,93	0,00	1 393 669,29	43 897,68	3,1%
042 - Opérations entre sections	5 000,00	0,00		0,00	-5 000,00	-100,0%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	5 000,00	0,00	0,00	0,00	-5 000,00	-100,0%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	189 228,39	189 228,39		248 940,71	59 712,32	31,6%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 644 000,00	1 321 703,85	0,00	1 642 610,00	98 610,00	6,39%
011 - Charges à caractère général	259 645,46	211 000,22		267 933,56	8 288,10	3,2%
012 - Charges de personnel	1 141 500,00	1 093 952,35		1 210 000,00	68 500,00	6,0%
65 - Autres charges de gestion courante	7 500,00	6 338,48		67 490,00	60 990,00	1199,9%
Total des dépenses de gestion courante	1 408 645,46	1 310 289,04	0,00	1 545 423,56	136 778,10	10,4%
66 - Charges financières	4 500,00	3 320,56		1 200,00	-3 300,00	-73,3%
67 - Charges exceptionnelles	45 400,00	107,42		400,00	-45 000,00	-99,1%
68 - Dotations aux provisions	300,00	0,00		1 000,00	700,00	233,3%
022 - Dépenses imprévues	6 300,00	0,00		0,00	-6 300,00	n.c.
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 465 145,46	1 373 748,04	0,00	1 570 623,56	105 478,10	7,3%
023 - Virement à la section d'investissement	69 154,54	0,00		64 886,44	-14 268,10	-20,6%
042 - Opérations entre sections	9 700,00	7 986,86		9 700,00	0,00	0,0%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	78 854,54	7 986,86	0,00	64 586,44	-14 268,10	-18,1%
RESULTAT DE L'EXERCICE		311 179,97				

- ✓ La progression des dépenses de fonctionnement s'explique essentiellement par le volet masse salariale et par la reconstitution du fonds de roulement, indispensable à la trésorerie du syndicat.
- ✓ Cette variation est couverte par la réintégration, au stade de la prévision, des différentes prestations de la CAF. Pour compléter, une nouvelle progression de la contribution des communes membres est nécessaire.
- ✓ Le besoin de financement de la section d'investissement reste contenu.

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

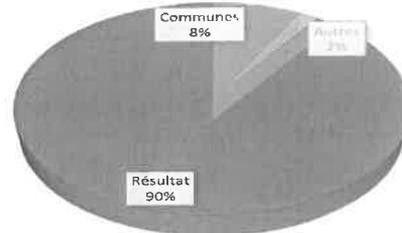
FONCTIONNEMENT 2023

FONCTIONNEMENT : TAUX DE REALISATION



- Conservation du fonds de roulement initial de 45 000 €

SOURCES DE FINANCEMENT

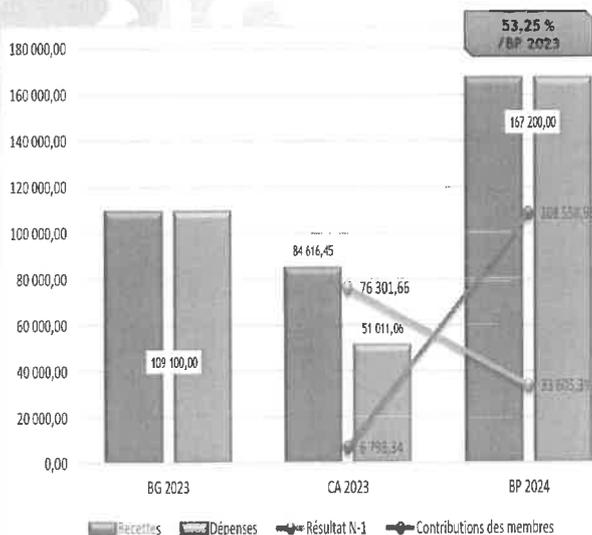


RESULTATS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	8 314,79 €	626,42 €
- Dépenses de l'exercice	51 011,06 €	143,97 €
= Résultat de l'exercice	- 42 696,27 €	482,45 €
+ Résultat reporté	76 301,66 €	816,43 €
= Résultat cumulé	33 605,39 €	1 298,88 €

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2024

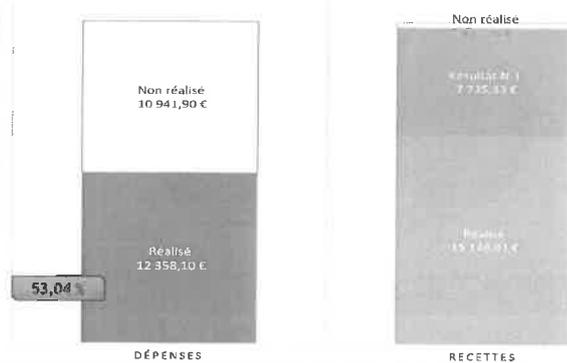


- ✓ Compte-tenu du résultat 2023, et contrairement aux orientations budgétaires pour 2024, l'enveloppe nécessaire au fonds de roulement sera reconstituée à hauteur de 75 000 €. L'objectif est de pouvoir supporter, en trésorerie, les décalages de versements des différentes prestations par la CAF.
- ✓ Pour les autres dépenses, il est important de préciser qu'outre l'évolution naturelle de la masse salariale, les charges de personnel vont progresser sous l'effet de la revalorisation du point d'indice et du SMIC en année pleine, ainsi que des autres mesures en faveur du pouvoir d'achat détaillées lors du ROB. Cette observation concerne toutes les activités du SIVU avec de la masse salariale.
- ✓ En cumulant la progression des dépenses et la baisse du résultat N-1 induit par le fonds de roulement 2023, la contribution des communes membres passe de 6 798,34 € à 108 558,95 €.

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

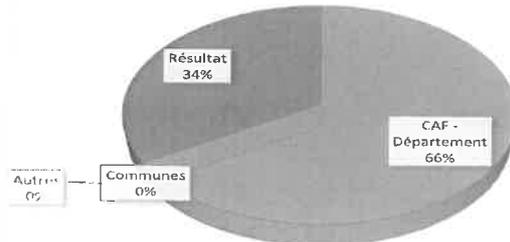
FONCTIONNEMENT 2023

FONCTIONNEMENT : TAUX DE REALISATION



- Taux de réalisation illustrant la capacité de financement de ce secteur
- Recettes globalement conformes à la prévision

SOURCES DE FINANCEMENT

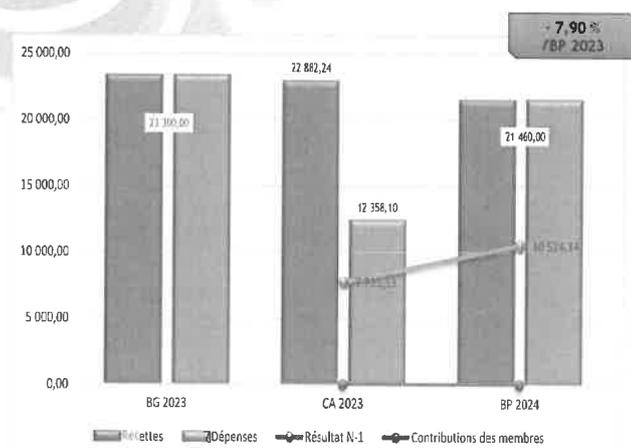


RESULTATS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	15 146,91 €	- €
- Dépenses de l'exercice	12 358,10 €	- €
= Résultat de l'exercice	2 788,81 €	- €
+ Résultat reporté	7 735,33 €	- €
= Résultat cumulé	10 524,14 €	- €

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2024



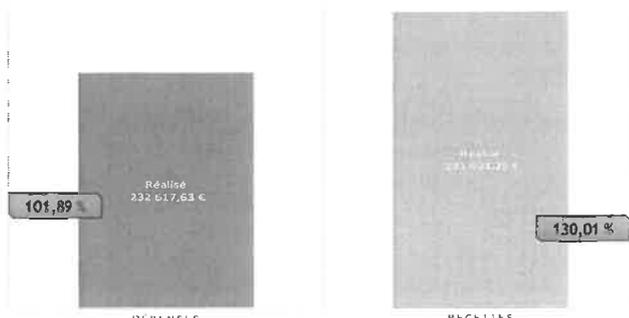
- ✓ La proposition budgétaire pour 2024 s'inscrit globalement dans la continuité de la première année de reprise du lieu accueil enfants-parents.
- ✓ En raison de subventions exceptionnelles à la reprise, les financements institutionnels seront en léger recul.
- ✓ Compte-tenu des recettes spécifiques de ce secteur et le résultat N-1, la contribution des membres demeure nulle en 2024.

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

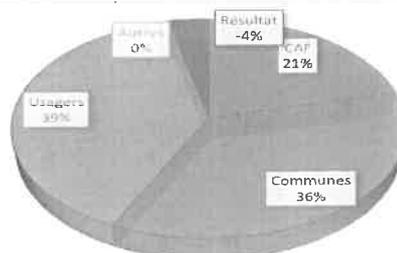
FONCTIONNEMENT 2023

Accueil du mercredi

FONCTIONNEMENT : TAUX DE REALISATION



SOURCES DE FINANCEMENT



RESULTATS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	291 931,25 €	52,77 €
- Dépenses de l'exercice	232 617,63 €	78,25 €
= Résultat de l'exercice	59 313,62 €	- 25,48 €
+ Résultat reporté	- 10 934,87 €	52,77 €
= Résultat cumulé	48 378,75 €	27,29 €

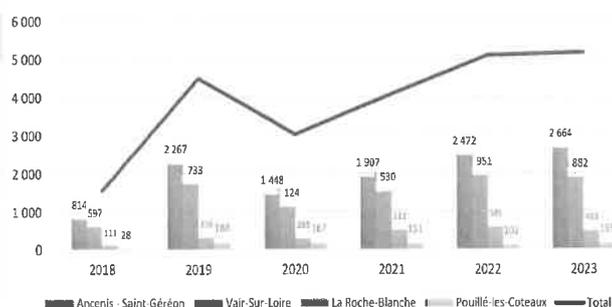
- Le taux de réalisation des recettes résulte exclusivement de la CAF et des recettes familles en raison de la fréquentation.
- Au regard des fortes demandes des familles, des créneaux supplémentaires ont été ouverts courant 2023, entraînant un dépassement des dépenses de ce secteur. Cela a été compensé par les recettes supplémentaires.

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

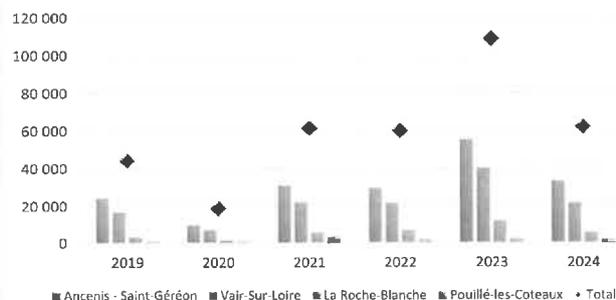
FONCTIONNEMENT 2023

Accueil du mercredi

FREQUENTATION



CONTRIBUTIONS



Variation annuelle

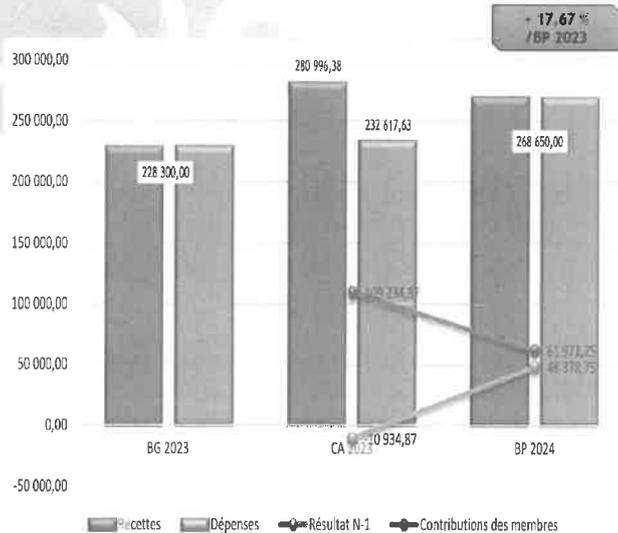
AM	2019/2018	2020/2019	2021/2020	2022/2021	2023/2022
	190,9%	-32,8%	35,4%	24,7%	1,5%

Contribution moyenne par jour

Contribution 2021	21,10 €	19,34 €	19,26 €	19,81 €
Contribution 2022	15,38 €	13,99 €	13,77 €	14,92 €
Contribution 2023	22,33 €	20,40 €	20,16 €	23,85 €

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2024



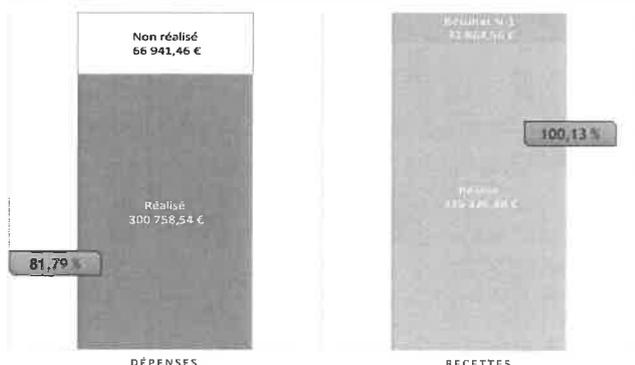
- ✓ A fréquentation équivalente, et à mesures nationales intégrées, les charges de personnel porteront l'essentiel de la progression.
- ✓ En intégrant la décision de révision des tarifs en septembre prochain, et un éventuel recul de la demande, les recettes « familles » sont proposées en légère augmentation par rapport à 2023.
- ✓ Les recettes CAF retrouveront une inscription en année pleine, pour l'ensemble des prestations attendues.
- ✓ En intégrant la forte progression du résultat N-1, la contribution des communes membres passe de 109 234,87 à 61 971,25 €.

Contribution 2024	12,38 €	11,43 €	11,39 €	12,42 €
-------------------	---------	---------	---------	---------

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

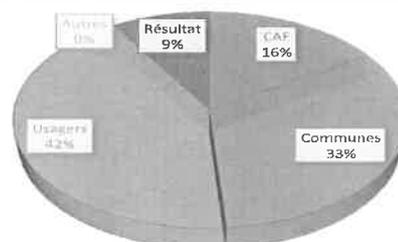
FONCTIONNEMENT 2023

FONCTIONNEMENT : TAUX DE REALISATION



- Le taux de réalisation des recettes 2023 s'explique par des recettes CAF supérieures, en compensation des recettes familles en léger retrait par rapport aux crédits prévus.
- Avec une prévision de charges de personnel trop conséquente sur ce secteur, et des dépenses générales contenues, le résultat de fonctionnement est nettement amélioré.

SOURCES DE FINANCEMENT



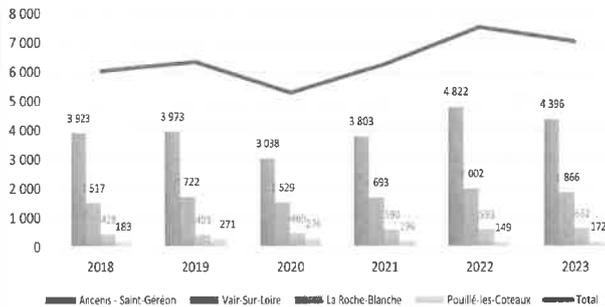
RESULTATS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	335 326,88 €	2 981,91 €
- Dépenses de l'exercice	300 758,54 €	1 988,50 €
= Résultat de l'exercice	34 568,34 €	993,41 €
+ Résultat reporté	32 864,56 €	208,95 €
= Résultat cumulé	67 432,90 €	784,46 €

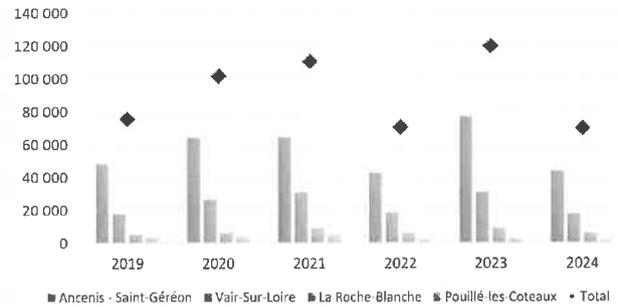
Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2023

FREQUENTATION



CONTRIBUTIONS



Variation annuelle

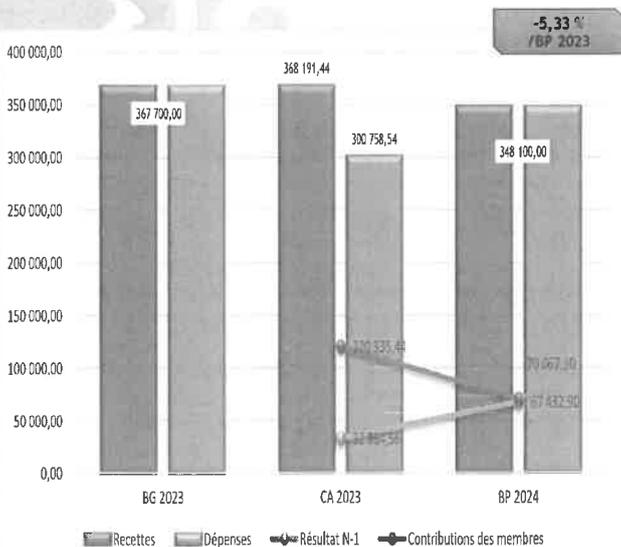
ALSH	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	5,3%	-16,7%	18,4%	20,5%	-6,6%

Contribution moyenne par jour

Contribution 2021	21,35 €	20,29 €	20,02 €	20,50 €
Contribution 2022	11,42 €	10,98 €	10,72 €	11,70 €
Contribution 2023	16,06 €	15,56 €	15,58 €	17,79 €

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2024



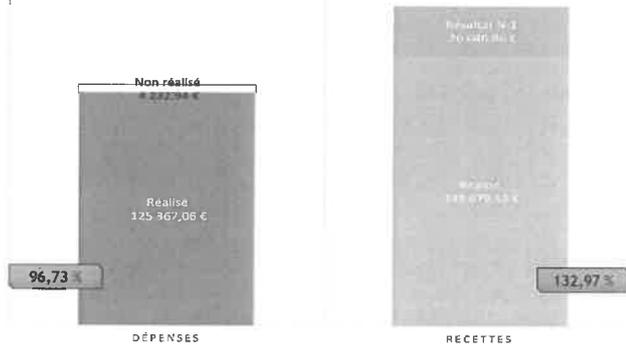
- ✓ En ajustant la prévision de la masse salariale, entre ce pilier et celui de l'accueil du mercredi, il ressort, en affichage de BP à BP, un recul des dépenses de fonctionnement. Par contre, en comparaison du CA, elle progresse de plus de 45 K€.
- ✓ Les recettes issues des familles tiennent compte du niveau de réalisation 2023 et de l'impact de la révision des prix à compter de septembre 2024.
- ✓ Au global, les recettes de la CAF sont reconduites sur les mêmes bases que 2023.
- ✓ En intégrant également le recul du résultat N-1, la contribution des communes membres passe de 120 335,44 € à 70 067,10 €.

Contribution 2024	8,48 €	13,04 €	9,84 €	12,98 €
-------------------	--------	---------	--------	---------

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

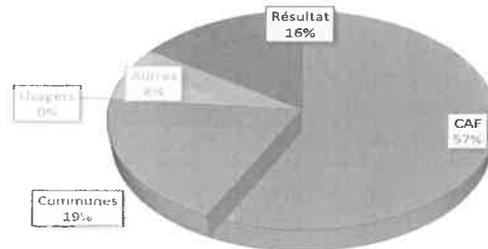
FONCTIONNEMENT 2023

FONCTIONNEMENT : TAUX DE REALISATION



- Même constat que pour les autres secteurs, le taux de réalisation des recettes s'explique par l'encaissement du bonus territoire de la CAF, dans la continuité du CEJ.
- Le taux de réalisation des dépenses est induit par les charges de personnel, du fait d'un remplacement.

SOURCES DE FINANCEMENT

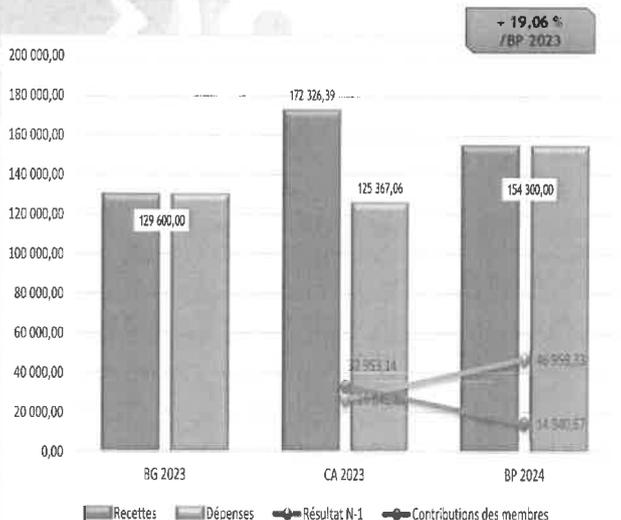


RESULTATS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	145 679,53 €	1 555,91 €
- Dépenses de l'exercice	125 367,06 €	943,81 €
= Résultat de l'exercice	20 312,47 €	612,10 €
+ Résultat reporté	26 646,86 €	4 634,69 €
= Résultat cumulé	46 959,33 €	5 246,79 €

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2024



- ✓ Les charges générales de ce secteur affichent une légère hausse par rapport à 2023, essentiellement liée aux fluides.
- ✓ Les charges de personnel progressent, à effectif constant, pour les raisons préalablement évoquées.
- ✓ Les recettes CAF sont rétablies sur les mêmes bases que précédemment, soit 93 000 € contre 70 000 € au BP 2023.
- ✓ La progression du résultat N-1 permettant de couvrir les dépenses supplémentaires notamment, la contribution des communes membres passe de 32 953,14 € à 14 340,67€.

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

Multi-accueil

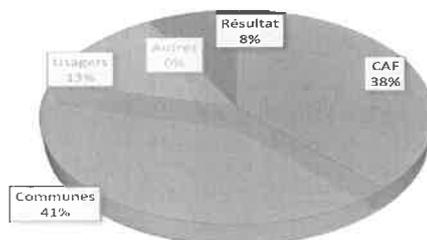
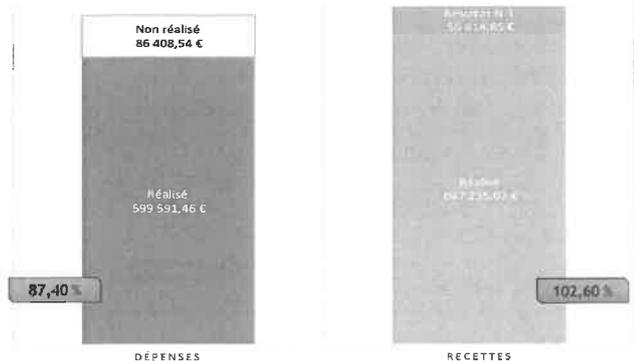
Multi-accueil

FONCTIONNEMENT 2023

Multi-accueil

FONCTIONNEMENT : TAUX DE REALISATION

SOURCES DE FINANCEMENT



- Recettes en hausse pour les mêmes raisons au niveau de la CAF
- Taux de réalisation des dépenses conformes à la prévision budgétaire

RESULTATS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	647 255,07 €	63 059,10 €
- Dépenses de l'exercice	599 591,46 €	87 391,05 €
= Résultat de l'exercice	47 663,61 €	- 24 331,95 €
+ Résultat reporté	56 614,85 €	56 615,13 €
= Résultat cumulé	104 278,46 €	- 80 947,08 €

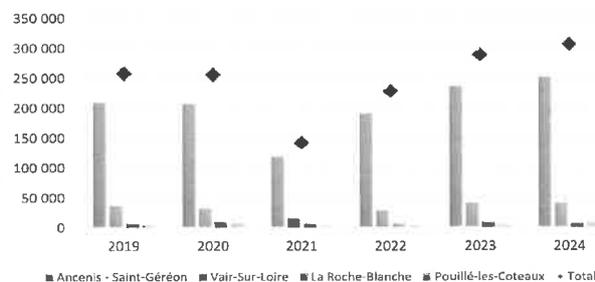
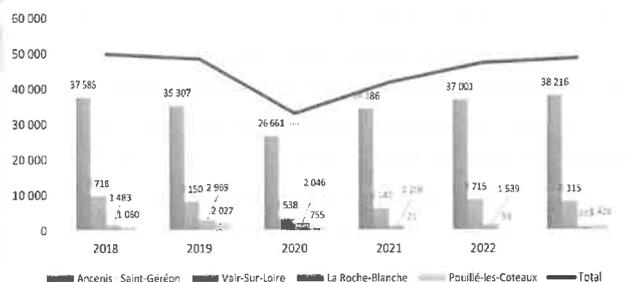
Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2023

Multi-accueil

FREQUENTATION

CONTRIBUTIONS



Variation annuelle

Contribution moyenne par heure

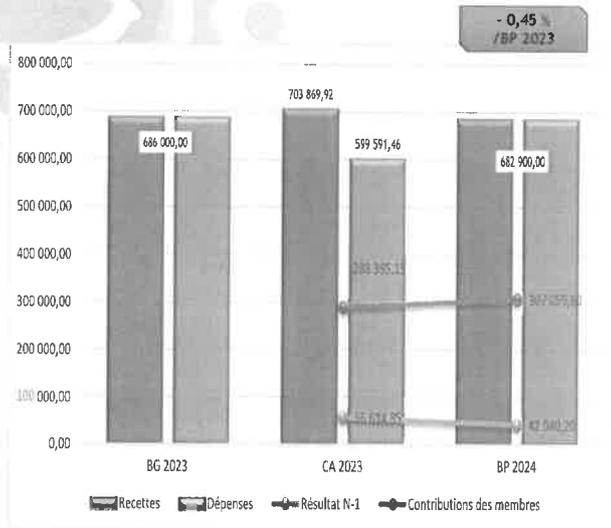
MA	2019	2020	2021	2022	2023
	-2,8%	-31,9%	26,5%	13,4%	2,8%

Contribution 2021	6,06 €	5,90 €	3,61 €	5,47 €
Contribution 2022	6,83 €	5,61 €	5,83 €	192,88 €
Contribution 2023	6,38 €	4,65 €	5,37 €	37,24 €

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

FONCTIONNEMENT 2024

Multi-accueil



- ✓ En comparaison de 2023, tout en intégrant l'inflation et les mesures nationales, les dépenses de fonctionnement on pu être contenues à un niveau similaire.
- ✓ Les charges de personnel progressent, à effectif constant, pour les raisons préalablement évoquées.
- ✓ Les recettes CAF affichent la même progression liée à la signature des conventions *bonus territoire* avec la CAF.
- ✓ Les recettes familles sont proposées au même niveau que le BP 2023, soit 85 000 €.
- ✓ En intégrant le résultat N-1 et le besoin de financement 2023 de la section d'investissement, la contribution des communes membres passe de 288 385,15 € à 307 059,80 €.

Contribution 2024	6,59 €	4,99 €	7,33 €	5,48 €
-------------------	--------	--------	--------	--------

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

BUDGET PRIMITIF 2024

Investissement

INVESTISSEMENT 2024

Globalement, en comparaison du budget 2023, la section d'investissement est proposée à un niveau similaire, avec la poursuite des investissements sur la maison de l'enfance.

CHAPITRES	Budget global 2023	CA 2023	Restes à réaliser	BP 2024 (hors RAR 2023)	BP 2024 + RAR 2023	VARIATION/BG 2023	
						en €	en %
RECETTES D'INVESTISSEMENT	161 874,00	68 276,11	20 000,00	132 050,00	152 080,00	-9 779,00	-4,04%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	6 044,77	3 313,58		2 255,30	2 265,30	-3 779	-62,5%
1068 - Affectation complémentaire excédent fonction.	36 975,69	36 975,69		62 238,26	62 238,26	26 263	n.c.
13 - Subventions d'investissement	40 000,00	20 000,00	20 000,00	3 000,00	23 000,00	-17 000	-42,5%
Total des recettes réelles d'investissement	83 020,46	60 283,27	20 000,00	67 501,86	67 501,86	+443,18	0,5%
021 - Virement de la section de fonctionnement	69 154,54	0,00		54 886,44	54 886,44	-14 268	-20,6%
040 - Opérations entre sections	9 700,00	7 986,86	0,00	9 700,00	9 700,00	0	0,0%
Total des recettes d'ordre d'investissement	78 854,54	7 986,86	0,00	64 586,44	64 586,44	-14 268,10	-18,1%

CHAPITRES	Budget global 2023	CA 2023	Restes à réaliser	BP 2024 (hors RAR 2023)	BP 2024 + RAR 2023	VARIATION/BG 2023	
						en €	en %
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	161 874,00	141 865,77	1 291,18	151 438,82	152 730,00	-9 145,00	-5,65%
20 - Immobilisations incorporelles	15 028,28	12 624,00	1 291,18	801,74	801,74	-14 227	-94,7%
21 - Immobilisations corporelles	39 986,33	29 091,94		25 537,42	26 828,60	-13 158	-32,9%
23 - Immobilisations en cours				510,00	510,00	510	n.c.
Total des dépenses d'équipement	55 014,61	41 715,94	1 291,18	26 849,16	28 160,34	-26 674,27	-48,6%
16 - Emprunts et dettes assimilées	48 900,00	48 829,84	0,00	51 000,00	51 000,00	2 100	4,3%
020 - Dépenses imputées	1 640,20	0,00		0,00	0,00	-1 640	-100,0%
Total des dépenses financières	50 540,20	48 829,84	0,00	51 000,00	51 000,00	459,80	0,9%
Total des dépenses réelles d'investissement	105 554,81	90 545,78	1 291,18	77 849,16	79 160,34	-26 414,47	-25,0%
040 - Opérations entre sections	5 000,00	0,00		0,00	0,00	-5 000	-100,0%
Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-5 000,00	-100,0%
001 - Déficit d'investissement reporté	51 320,19	51 320,19		73 589,66	73 589,66	22 269,47	43,4%

- ✓ Les crédits nécessaires au remboursement annuel de la dette sont proposés à hauteur de 51 000 €. Ce sera la dernière année de remboursement de la dette contractée pour la Maison de l'enfance.
- ✓ Le programme d'investissement concerne le renouvellement des équipements et la poursuite des travaux sur l'acoustique de la maison de l'enfance. Aucune enveloppe budgétaire n'est anticipée sur la problématique toiture.

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

INVESTISSEMENT 2024

Le programme d'investissement couvre à la fois le renouvellement des équipements des services et les projets plus structurants. Chaque enveloppe est définie par secteur.

Administration générale

1 898,88 €

ALSH

3 184,46 €

Accueil du mercredi

727,29 €

Relais Petite Enfance

6 746,79 €

Multi-accueil

14 291,74 €

- ✓ Le programme d'investissement 2024 s'élève donc à 26 849,16 €.
- ✓ Les investissements de la maison de l'enfance sont supportés par les secteurs multi-accueil et RPE. Ils concernent essentiellement l'achèvement des travaux sur l'acoustique.
- ✓ Ces investissements sont intégralement financés sans recours à l'emprunt.

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024



BUDGET PRIMITIF 2024

Contributions des membres



UN EQUILIBRE PAR LES CONTRIBUTIONS

Les statuts du SIVU de l'enfance en vigueur fixent, par activité, les modalités de répartition du déficit de gestion.

	Administration générale	Parentalité	ALSH	Accueil du mercredi	RAM	Multi-accueil Les petits Loirs	Annuité MA
Commune d'accueil					30%	30%	30%
Population	50%	50%	5%	5%	25% du solde	10% du solde	25% du solde
Potentiel fiscal	50%	50%	5%	5%	25% du solde	10% du solde	25% du solde
Population - de 6 ans					50% du solde	10% du solde	50% du solde
Fréquentation			90%	90%		70% du solde	

Investissement de la Maison de l'Enfance : les participations théoriques des communes de Mésanger et d'Oudon sont supportées par la Ville d'Ancenis

- ✓ Suivi budgétaire garantissant une traçabilité de la contribution par activité

CONTRIBUTIONS DES MEMBRES 2024

Sur la base des statuts du SIVU de l'enfance en vigueur fixant, par activité, les modalités de répartition du déficit de gestion, les contributions de chacun des membres ont été fixées pour l'exercice 2024.

	CONTRIBUTION 2023	CONTRIBUTION 2024	POUR INFORMATION					
			Administration générale	Parentalité	Centres de loisirs	Accueil du mercredi	Relais Petite Enfance	Multi-Accueil
Ancenis-Saint-Géréon	397 752,99	408 529,07 €	75 883,23	0,00	37 282,06	32 974,33	10 521,93	251 867,52
Vair-sur-Loire	118 777,84	111 403,08 €	22 458,11	0,00	24 331,93	21 520,51	2 568,90	40 523,63
La Roche-Blanche	31 013,02	24 743,83 €	5 495,18	0,00	6 221,18	5 502,36	671,94	6 853,17
Pouillé-les-Coteaux	10 163,09	17 321,79 €	4 722,43	0,00	2 231,93	1 974,05	577,90	7 815,48
TOTAL	557 706,94 €	561 997,77 €	108 558,95 €	- €	70 067,10 €	61 971,25 €	14 340,67 €	307 059,80 €

- ✓ En comparaison du budget primitif 2023, tout en tenant compte des résultats prévisionnels N-1, en reprenant une prévision complète sur les recettes de la CAF, et sans prévoir de développement de l'offre de services, les contributions des membres subissent une nouvelle augmentation de 0,77 %. Pour mémoire, les contributions 2022 s'élevaient à 488 K€.
- ✓ La reconstitution d'un fonds de roulement à 75 000 € influe sur la contribution au pilier *Administration générale*, dont le retrait en 2023 avait permis de limiter l'impact du report de la contractualisation avec la CAF et de l'envolée des charges.
- ✓ En tenant compte des fréquentations, les variations de contributions diffèrent d'une commune à l'autre.

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024

GLOSSAIRE DES SIGLES



GLOSSAIRE DES SIGLES

ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement

AM : Accueil du mercredi

BP : Budget primitif

CA : Compte administratif

CAF : Caisse d'allocations familiales

CTG : Convention territoriale globale

DM : Décision modificative

MA : Multi-accueil

RàR : Restes à réaliser

RPE : Relais petite enfance

SIVU : Syndicat intercommunal à vocation unique

Réunion du conseil syndical | 7 février 2024



ANCENIS-SAINT-GÉRÉON
VAIR-SUR-LOIRE
POUILLÉ-LES-COTEAUX
LA ROCHE BLANCHE